



MAIRIE DE
CARLENCAS ET LEVAS

LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA EN SESSION ORDINAIRE A LA MAIRIE

Lundi 27 Mai 2024 à 18h

En cas d'impossibilité à cette séance, veuillez retourner le pouvoir ci-joint dûment rempli au secrétariat ou à l'adresse suivante : mairie@carlencasetlevas.fr

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations.

Session ordinaire

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 04 Avril 2024
2. RODP
3. RIFSSEP
4. COFOR
5. Subventions
6. Divers

À Carlenças et Levas



Le Maire
TOLUAFE Sylvie